

Délai à respecter entre le dépôt d'une offre et la date de formation : **1 mois 1/2 minimum**, pour permettre aux agents chargés du Service Civique à la DRDJSCS et à la DDCS/PP d'examiner votre offre, puis aux volontaires de s'inscrire à la formation.

Département

Meurthe-et-Moselle

Thème de la formation

Les valeurs de la république

Intitulé de la formation

Sport, Laïcité et Valeurs de la République

Adresse du lieu où se déroulera la formation

3, avenue du Rhin

Code Postal

54320

Commune

MAXEVILLE

Date

2024-12-12

Date de fin de formation

2024-12-12

Horaires

09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Objectifs de la formation

Cette journée doit permettre aux participants de comprendre :

- ce qu'est la laïcité et ce qu'elle n'est pas
 - en quoi le principe de laïcité véhicule les valeurs de la République
 - comment s'applique le principe de laïcité en fonction des situations
-

LE LIEU DE MISSION EST SUSCEPTIBLE DE CHANGER (Agglomération nancéienne - le lieu exact sera indiqué sur la convocation)

Programme indicatif et horaires détaillés

9h00-9h35 : Introduction

Accueil. : • Présentation de l'intervenant et des participants. • Apport d'éléments contextuels sur le dispositif de formation sur la laïcité. • Présentation des objectifs et du programme de la journée.

9h35-10h20 : Représentations de la laïcité

• Évocation du principe de laïcité par les participants. • Lien entre les représentations de la laïcité et les espaces concernés (public, privé).

10h20-10h35 : Pause

10h35-11h40 : Histoire de la laïcité et terminologie

• Présentation des points de repère historiques (instauration d'une religion d'État, combats antireligieux, loi du 5 décembre 1905 comme loi d'apaisement...). • Vision sur les interprétations et débats actuels (enjeux de société, politisation du principe de laïcité...). • Vision sur les enjeux périphériques à la laïcité (égalité femmes-hommes, immigration...).

11h40-12h30 : Terminologie

• Définition de la laïcité, identification de ce qu'est et ce que n'est pas la laïcité, évocation des finalités défendues par le principe de laïcité (principe de liberté et non d'interdiction...). • Définition des termes et des principes qui lui sont proches (neutralité, liberté de conscience, liberté de religion, laïcisme, sécularisation, civilité, civisme, prosélytisme, discrimination...), approche étymologique pour favoriser la compréhension des mots • Évocation du lien entre les différents principes

12h30-13h30 : Pause déjeuner

13h30-15h05 : Approche juridique

• Présentation des aspects juridiques et de la philosophie des lois (textes de référence, droits et devoirs des agents du service public, droits et devoirs des usagers du service public, application selon les différents espaces de vie). • Distinction des missions de service public et d'intérêt général. • Spécification des droits et devoirs des bénévoles et du statut des jeunes en service civique. MODE PÉDAGOGIQUE

15h05-15h20 : Pause

15h20-16h30 : Analyse de situations

• Apports sur l'analyse d'une situation : questions à se poser, biais de l'analyse (projection, inférence, biais de confirmation...), nécessité d'analyser une situation dans son entièreté, et non uniquement sous l'angle religieux, afin d'identifier les réponses les plus adéquates. • Expériences vécues par les participants.

16h30-17h00 : Clôture

• Identification des grands principes clés.

Méthodes et outils participatifs

Séquence n°1 : Tour de table/ Charte de la formation : identification de ce dont chacun a besoin pour passer une bonne formation. / Brise-glace

Séquence n°2 : Réflexion individuelle (Photolangage,..). Synthèse des notions clés invoquées sous la forme d'une carte mentale.

Séquence n°3 : Exposé interactif /« Frise historique »/ Vidéo

Séquence n°4 : Exposé interactif Vidéo (Qu'est-ce que la laïcité ?) Exercice en sous-groupe/ « Jeu du dictionnaire » (association des termes et des définitions)

Séquence n°5 : Exposé interactif/ Exercice en plénière

Séquence n°6 : Exercice en sous-groupe

Séquence n°7 : Réflexion individuelle/ "Mon slogan"

Intervenants

M. Willy CLARENN :

- Vice-Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Meurthe-et-Moselle (CDOS 54)
- Formateur "Valeurs de la République et Laïcité"

M. Franck SIMON :

- Chef de projets Insertion - Chargé de mission citoyenneté au CDOS 54
- Formateur "Valeurs de la République et Laïcité "

Outils et méthode d'évaluation de la formation

La méthode et les outils mis en place viseront à évaluer deux choses :

1. L'atteinte des objectifs pédagogiques initiaux (fond)
2. Le degré de satisfaction sur les différents aspects organisationnels (forme)

Concernant le fond :

> **Méthode** : Un temps de clôture est prévu pour identifier ce que les participants ont retenus de la journée et ce qu'ils comptent appliquer en situation sur le terrain

> **Outils pédagogiques** : temps de réflexion individuelle + temps de production + temps de partage

Concernant la forme :

> **Outils pédagogiques** : un questionnaire (anonyme) de satisfaction composé :

- **d'un diagramme** (format toile d'araignée) avec 8 items évalués : acquisition de nouvelles connaissances, clarté des propos des formateurs, variété des animations, maîtrise du sujet par les formateurs, conditions matérielles, activités du matin, activités de l'après-midi, ambiance générale. Il conviendra pour chaque item d'indiquer le degré de satisfaction (1 = très insuffisant ; 2 = insuffisant ; 3 = satisfaisant ; 4 = très satisfaisant ; 5 = excellent)

- **de deux autres questions libres** : "Pistes et propositions d'améliorations"/ "Autres remarques sur l'organisation"

> **Méthode** : distribution en fin de formation et analyse post-formation pour identifier les axes d'amélioration

Coût

50

Nombre minimum de participants

6

Nombre maximum de participants

15

Contact pour inscription

Marie LAPERTAUT

Téléphone pour inscription

06 52 72 49 73

Téléphone mobile pour inscription

06 52 72 49 73

Courriel pour inscription

service-civique@cdos54.fr

Organisateur

Comité Départemental Olympique et Sportif de Meurthe-et-Moselle, 03
avenue du Rhin - 54320 - MAXÉVILLE

Lien vers un formulaire d'inscription

Attention : lorsque ce champ est rempli, cela signifie que l'organisme dispose de son propre système d'inscription. Il n'est donc pas possible de s'inscrire via la plateforme FCC, mais directement auprès de l'organisateur en suivant ce lien.

Vérifiez bien que tous les champs de ce formulaire ont été remplis avant de le soumettre à enregistrement.